

Droits de retransmission

VALIDITE : 2025

**Retransmission par Câble des Programmes de
Télévision au Grand-Duché du Luxembourg**

Redevance forfaitaire annuelle - DOMAINE D'APPLICATION

Retransmissions par IP / DVB-C à l'intention du public de ces œuvres ou programmes sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, conformément à l'Article 11 bis de la Convention de Berne telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971, à la Directive Satellite Câble du 27 septembre 1993 ainsi qu'aux dispositions de la législation luxembourgeoise sur le droit d'auteur.

TARIFICATION par abonné

Forfait (HD compris) : 97,58 €/abonné (TVA 3% en sus)

Supplément « new services » : 34,15 €/abonné (TVA 3% en sus)

(LIVE TV EVERYWHERE; START OVER; MULTISCREENS; CATCH-UP)

Détenteurs des droits :

- RADIODIFFUSEURS / 99 chaînes
- ALGOA / Œuvres audiovisuelles - producteurs
- SACEM Luxembourg / SOCIETES D'AUTEURS (SACEM, SACD, SCAM, ADAGP)